

Les hameaux de Sours

Départ : Parking à la salle polyvalente.

Prendre à droite et traverser la place de Verdun en direction de la rue de l'église, piétonne. Vue sur une ancienne porte fortifiée. À gauche : lavoir et chevet de l'église. Traverser la place de l'église, puis la rue Louis Isambert et emprunter en face l'Allée du Parc.

Au fond du parc, prendre à gauche le chemin se dirigeant vers le canal. Longer le canal à gauche et traverser la Roguenette pour rejoindre l'Allée du Canal puis le Clos des Isles. Après 50 m, emprunter le chemin de terre jusqu'au premier bois.

1,9 km : Prendre le chemin à droite et longer le bois (parc privé du château avec chevreuils).

2,4 km : À la sortie du bois, longer sur la gauche la Roguenette jusqu'à la route de Nogent-le-Phaye.

3,7 km : Prendre à gauche la D 1362 sur environ 600 m, puis le chemin à droite que nous suivons en passant par le Buisson Tourne Fusée, la Justice et les Terres Noires.

7,1 km : Arrivée au chemin goudronné, prendre à droite puis à gauche pour rejoindre Génerville.

8,4 km : Arrivée à Génerville. Traverser le village en passant devant la chapelle.

8,9 km : Prendre à droite le chemin qui mène à la Croix de Génerville. Traverser la route et continuer ce chemin.

9,7 km : Au croisement des chemins, tourner à gauche.

10,2 km : Prendre le premier chemin à gauche vers Chandres. Passer devant la mare et traverser le village. À la sortie, fontaine et lavoir.










11,3 km : Au calvaire, prendre le chemin à gauche et continuer sur la gauche jusqu'à la route.

12,2 km : Prendre la route à droite, puis le premier chemin à droite après le lotissement. Après 400 m, tourner à gauche dans l'Allée de la Maison Danubienne et revenir au parking.

13,5 km : Arrivée au parking.



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse